

Direction des dispositifs médicaux de diagnostic et des plateaux techniques
Equipe produits des dispositifs médicaux des plateaux techniques (DMTECH)
Ref. 201511290

Saint-Denis, le 8 septembre 2015

**M
A
T
E
R
I
O
V
I
G
I
L
A
N
C
E**

**A l'attention des correspondants locaux de matériovigilance
et des directeurs d'établissement de santé**

pour diffusion aux services utilisateurs

Incompatibilité entre les seringues NIPRO et les pousse seringues de la gamme ALARIS (Carefusion)

L'ANSM a été informée par la société Carefusion que les seringues NIPRO ne sont désormais plus compatibles à l'utilisation avec les pousse seringues de la gamme ALARIS de la société Carefusion et ce, quel que soit le modèle : CC, GH, GS, PK et TIVA.

La société Carefusion va procéder à une mise à jour des manuels d'utilisation et transmettra prochainement aux établissements de santé un courrier d'information pour indiquer comment effectuer les mises à jour du logiciel des appareils à disposition dans les établissements de santé.

Dans l'intervalle, nous vous invitons à informer les services utilisateurs de pousse seringues ALARIS de ne plus utiliser de seringues NIPRO avec ces équipements.

Nous vous rappelons que tout incident ou tout risque d'incident grave avec un dispositif médical doit être déclaré dans le cadre de la matériovigilance à l'ANSM ; un formulaire de déclaration est disponible dès la page d'accueil du site de l'Agence : www.ansm.sante.fr (rubrique : « vous souhaitez déclarer un effet indésirable »). Il est à transmettre au département des vigilances par fax : 01.55.87.37.02 ou par email : materiovigilance@ansm.sante.fr